réputation, & insuffisante contre la ruse des gens obscurs.

Ce n'est point aux inspections que la France est redevable des succès des *Vanrobés*, des *Juliennes*, des *Pagnons*, des *Rousseaux* & de tant d'autres qui ont donné à nos manufactures une réputation si brillante; MM. les Inspecteurs conviendront eux-mêmes qu'ils ne servent depuis des siécles qu'à applaudir à leur industrie & à leur fidélité.

A l'égard des intrus sans fortune, qui à procédés égaux, ne pourroient soutenir la concurrence, si les inspections pouvoient les assujettir à ne point employer des matieres premieres inférieures en qualité, & à un travail aussi fini que celui des anciens Fabricants; elles ne serviroient qu'à les chasser après les avoir ruinés, & il seroit plus honnête & plus utile de ne les avoir pas attirés. Mais si au contraire la fraude triomphe de leur vigilnace, ou si l'on n'étend pas leurs recherches sur les objets les plus intéressans à la réputation des manufactures, leurs établissemens sont illusoires.

L'expérience vient à l'appui du raisonnement. Bien des Villes qui regrettent des établissemens brillans que la mauvaise foi a détruit malgré le frein des inspections, d'autres qui depuis long temps font les plus grands efforts pour rétablir une réputation qu'elles auroient conservée sans la concurrence frauduleuse d'agens trop foibles qu'elles ont admis imprudemment, sont des preuves sensibles de la solidité de mes principes, malgré le préservatif prétendu des inspections.

La suite à un ordinaire prochain.

EXTRAITS *des papiers Anglois des* 15, 16 & 19 *Février* 1765.

On se dispose à présenter à la chambre des Communes le rapport des Commissaires nommés pour examiner les mémoires donnés sur la découverte de la longitude: c'est le résultat de leurs assemblées tenues à cet effet le 19 Janvier dernier, & le 9 du présent.

On a augmenté de 5000 ℔ sterling la récompense promise par le Parlement à ceux qui découvriront la longitude en mer.

La *Britannia*, Capitaine *Richard Gilbée*, partie de Dunkerque pour Londres, a coulé bas le 14 du présent, en voulant entrer dans Margate, on a sauvé une partie de la cargaison, & on a relevé le bâtiment pour empêcher qu'il ne se brisât.

On écrit de Lisbonne que le 15 Janvier dernier, une Frégate de guerre avoit appareillé de ce Port pour les Açores avec des Ingénieurs à bord, lesquels doivent lever des plans particuliers des côtes maritimes de ces Isles, des canaux & passages qui y sont, dans lesquels on a découvert depuis peu, par exemple, à St. Georges & à Terceres, des écueils qu'on avoit ignorés jusqu'à présent.

Une autre lettre de Lisbonne fait mention de la cargaison du Navire la *Reine des Anges*, parti du Havre pour Cadix. Ce Bâtiment estimé 1, 200, 000 ℔, s'est perdu à 10 lieues de ce Port; on a sauvé de son chargement environ 100 ballots grands & petits.

Il y a un Bâtiment Espagnol, Mr. *Simon Ygareda*, parti d'Ostende pour Bilbao, qui a péri près de Cherbourg.

On écrit du Cap Fear, dans la Caroline septentrionale, que la violence des vents d'Est qui ont regné en Décembre dernier, y ont jetté à la côte 7 baleines de l'espèce nommée *Grampus*; on en a mesuré une qui avoit 137 pieds de long.

De Bristol le 16 Février. Un Particulier arrivé depuis peu de Virginie dans cette Ville, assure que les Habitans de cette Colonie y sont si mécontens des impositions dont on les a chargés nouvellement, & si allarmés des autres dont on les menace, qu'ils ont concerté entr'eux des moyens pour éviter autant qu'ils pourront l'importation des marchandises fabriquées en Angleterre; le temps instruira s'ils réussiront dans ce projet, mais la conséquence ne manquera pas de se faire bientôt sentir à plusieurs des Fabriquans les plus considérables de la grande Bretagne.

On dit qu'on va lever à Londres en annuités ou en forme de loterie, 1, 000, 400 ℔ sterling, & qu'il y aura deux loteries de 700, 000 ℔ sterling. Chaque loterie sera composée de 35000 billets de 10 ℔ sterling. On en tirera une en Mai & l'autre en Novembre: le tout sera composé d'annuités à 3 pour cent, lesquels seront rachetables par le Parlement.

On apprend avec plaisir que la mala-

de laine; — 972 cuirs de buffles; — 29 ſacs de cire jaune; — 7 balles de peaux de liévres.

DE BORDEAUX, *le 22 Février 1765.*

Il eſt entré dans ce Port les 15, 16, 18 & 21 Février, 7 Navires venant des Colonies, ſavoir: *l'Empereur Romain*, de la Guadaloupe, de 250 tonneaux, Capitaine *Deſſans*, & l'*Aimable Elizabeth*, de la Guadaloupe, de 150 tonneaux, Capitaine *Menpetit*, venant de la Guadaloupe, chargés de 381 barriques, 2 tierçons, 19 quarts de ſucre terré; — de 287 barriques, 2 tierçons, 1 quart de ſucre brut; — de 53 barriques, 2 tierçons, 3 quarts de ſucre tête; — de 17 futailles, 9 barriques, 6 tierçons, 43 quarts, 1 barril & 8 ſacs de caffé; — de 137 ſacs de gingembre; de 29 balles & ballots de coton; — de 8 barriques, 2 caiſſes d'écorce de bois de Gayac; — de 12 barrils de confitures; de 2 caiſſes de ſirop; — d'une caiſſe de liqueurs; — de 3 milliers, 3 quarts de merrains à barriques; — d'un tierçon de vieux cuivre & d'un tierçon de vieille fonte.

Le Navire le *Préſident le Berthon*, de 250 tonneaux, Capitaine *Bedart*; — le *Superbe*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Joſeph Mercier*; — le *Neptune*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine *Chandru*, venant tous trois de St. Domingue; — le *Conquérant*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine *Lauxun*, venant de St. Ma c, & le St. *Pierre* & le St. *Paul*, de 400 tonneaux, Capitaine *Peix*, venant du Cap, chargés de 313 barriques, 1 tierçon, 33 quarts, 1 barril & 1 ſac de ſucre terré; — de 4 pains de ſucre; — de 712 barriques & demie, 2 tierçons 1 ancre & 8 quarts de ſucre brut; — de 224 boucauds, 48 futailles, 187 barriques, 5 tierçons, 1 ancre, 184 quarts, 3 barrils, & 143 ſacs de caffé; — de 5 boucauds, 14 futailles, 61 barriques & demie, 25 tierçons, 16 ancres, 60 quarts & 5 barrils d'indigo; — de 2 barrils, 1 paquet de caret; — de 2 barriques, 2 quarts de cacao; — de 2 greniers & 180 lb de canefice; — de 15 balles, 4 ballots de coton; — d'un grenier de bois de Gayac; de 33 madriers de bois d'Acajou; — de 1035 côtés de cuirs tannés; — de 189 cuirs en poil; — de 10 ballots de mouton en laine; — de 12 caves de ſirops; d'une caiſſe & 15 barrils de confitures; d'une futaille, 1 tierçon, 1 barril de vieux cuivre; — d'une caiſſe d'herbe des Iſles & d'un ſac de capilaire.

DU HAVRE *le 27 Février 1765.*

Il eſt entré dans ce Port le 24, juſques & compris le 27 Février, le Senau le St. *Charles*, Capitaine *Valentin Cleret*, venant de Malaga, chargé d'une demi-botte, 2 demi-barriques, 34 barrils, 30 quarterolles de vin; — de 173 barrils, 8 *potiches* de raiſins; — de 6 barrils de *lapis*.

Le Navire le *Pelerin*, Capitaine *J. Delaforterie*, le *Limſterlands Wervaeren*, Capitaine *Hermamus Witteveer*, venant d'Alicante; chargés de 877 balles, 2 barriques de pouſſe de ſoude; — de 5 balles, 15 demi-balles d'amandes; — de 4 demi-pipes, 20 barrils de vin.

Le Navire la *Marie-Marguerite*, Capitaine *L. Letanaſt*, venant de Liſbonne, chargé de 1308 cuirs en poil; — de 159 barrils d'huile de baleine; — de 419 buches de bois de fernambuck; — de 104 caiſſes de fruits; — de 200 *pagas* de figues; de 3 barrils d'indigo; — d'un barril de vin; d'un barril de rognures de caret.

Le Navire *Leſage*, Capitaine *Jean Lecercle*; — le *Joſeph-Marie*, Capitaine *J. Sauvage*; — *l'Intrépide*, Capitaine *L. Hugon*; — *l'Induſtrie*, Capitaine T. *Lepelletier*; — la *Judith*, Capitaine *Deſtouches de la Frenaye*; — la *Concorde*, Capitaine *Picard*; — le *Duc de Choiſeul*, Capitaine *Minet*; — le *Neptune* Capitaine *Again*, & le *Juſte*, Capitaine *François Mengnonet*, venant tous de Marſeille, chargés de 592 caiſſes, 10943 demi-caiſſes, 927 tierces de caiſſes & 100 tambours de ſavon; — de 43 barriques, 51 caiſſes, 3 barrils de ſoufre; de 29 caiſſes de ſuc de réglisſe; — de 19 balles, 4 barriques, 1 caiſſe & 2 barrils d'amandes; — de 4 barriques & 1 balle de verdet; — de 13 barriques, 247 piéces, 23 demi-piéces, 1 caiſſe & 3 barrils 7 caves d'huile; — de 120 balles, 54 ſacs de ſumac; — de 10 ſacs de galle; — de 126 balles de laine; — de 211 balles & ballots de coton; — de 52 balles, 1 ballot de coton filé; — de 50 barriques, 3 tierçons, 6 barrils, 23 caiſſes, 7 caves, 6 paniers & 1 dame jeane de vin; — d'une caiſſe d'eſprit de vin; — de 2 barrils, 160 ſacs d'alun; — de 2 barrils & 1 *caſſis* de ſel am-

moniae ; — de 2 balles de graine jaune ; de 324 caiſſes de fruits verds & ſecs ; — de 9 balles de merluches ; — d'une caiſſe de viande de pâte ; — d'un barril de vitriol ; — de 28 barriques, balles & caiſſes, & d'un barril de drogueries ; — de 24 balles de racine de garance ; — de 8 barriques de tartre & 3 barriques de crême de tartre ; de 4 barrils de corinthe ; — de 2 barrils de raiſins ; — d'une caiſſe de raiſins ſecs ; — de 5 caiſſes de proviſions ; — de 20 caiſſons & 13 barrils d'olives ; — de 25 caiſſes d'oignons de tubéreuſe ; — de 31 caiſſes de pierres à faulx ; — d'un grenier de bois violet ; — d'un caiſſon de ſirop ; — de 22 balles, 2 barriques, 32 *couffes* de pierre ponce ; — de 2 balles de graine d'Avignon ; — de 24 caiſſes de citrons ; de 20 caiſſes d'oranges ; — de 13 *couffes* & 1 ballot de riz ; — d'une barrique de gomme ; — de 6 caiſſes de manne ; — de 23 blocs de marbre ; — de 2 balles de graine de luzerne ; — de 2 caiſſes de parfumerie ; — d'une barrique & 3 caiſſes de fleur de ſouffre ; — de 2 barriques de nacre de perle ; — de 50 balles de barrille ; — de 2 barrils d'orpiment ; — de 3 caiſſes d'écorce de citron ; — de 6 barrils de cacao ; — de 5 balles de livres ; — de 6 balles de roſeaux & de 5 futailles & 1 caiſſe de ferailles.

Le Navire la *Marie-Anne*, Capitaine *Olivier Potin*, venant de Cette, chargé de 163 pipes, 138 demi-muids, 14 tierceroles, 10 ſizains & 1 caiſſe de vin.

Le Navire le *Jeune Théodore*, Capitaine *Vroeſom*, venant du Port Maurice, chargé de 184 piéces, 56 demi-piéces & 12 quarts d'huile.

Il y a 5 autres Navires d'entrés dans ledit Port, entr'autre le Navire le *Marquis de la Paillerie*, Capitaine *Hamel*, venant du Cap François, dont on n'a point encore les chargemens.

NAVIRE *en armement.*

☞ Le Navire la PAIX, de 300 tonneaux, armé de 10 canons & autres menues armes à proportion, 26 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine HEUZÉ, eſt actuellement en charge au Port du Havre pour aller en droiture à la Martinique, & partira le 15 Mars 1765. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront, à Paris à MM. *Papeliers & Eberts*, Banquiers, place des Victoires ; — à Rouen, à MM. Ve. *Levieux & fils* ; — au Havre, à MM. veuve *Chriſtinat & Turpin*.

DE HONFLEUR, *le 26 Février 1765.*

Depuis le 12 Février il eſt entré dans ce Port le Senau l'*Appollon*, venant de Liſbonne, en relâche pour Rouen.

La *Félicité*, Capitaine *Thourit*, venant de Caen pour armer dans ce Port.

Le Sloup Anglois la *Vraie Amitié*, chargé de bœuf, de beurre & d'autres marchandiſes.

Le Navire la *Marie-Roſe*, Capitaine *Vaunier*, venant de la traite des Noirs & du petit cul de-ſac de la Guadaloupe, chargé de 187 barriques, 6 tierçons, 4 quarts de ſucre terré & commun ; — de 53 barriques, 2 tierçons de ſucre brut ; — de 8 quarts 15 ſacs de caffé ; — de 17 balles & 1 ballot de coton, le tout avec acquit de Guinée ; — en outre 167 barriques, 10 tierçons & 6 quarts de ſucre terré, commun & tête ; — 19 quarts, 61 ſacs de caffé ; — 14 balles & 4 ballots de coton ; 210 caiſſes de ſavon, Armateur M. *Premord*.

Depuis le même-temps il eſt ſorti de ce Port le Brigantin les *Marguerites*, Capitaine *Bourgeois*, allant à Liſbonne, chargé de grains.

Les Navires le St. *Charles*, Capitaine *Coulon* ; — Le *Succès*, Capitaine *Lettorcy* ; la *Marie-Françoiſe*, Capitaine *Bunel* ; — la Ste. *Aglaé*, Capitaine *Triquilly* ; — l'*Avanturier*, Capitaine *Marais* ; — le *Neptune*, Capitaine l'*Ecachey*, allant tous au grand banc de Terre-Neuve, pour y faire la pêche de la morue, & paſſeront par la Rochelle pour y prendre leur ſel.

Le Navire le *Vainqueur*, Capitaine *Voiſard*, eſt auſſi ſorti de ce Port pour ſe rendre à Dieppe, chargé de ſel, de cidre & de plâtre.

AVIS.

☞ Les Seigneurs propriétaires de Terres en Seigneuries, en fiefs ou en roture, qui deſireroient ſe procurer un bon Archiviſte ou Commiſſaire à terrier conſommé dans cette partie, pourront s'adreſſer à M. DULION DE BOISSY, Notaire rue Coquillière, & au *Bureau général d'indication*, rue St. Honoré.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1765.	*Du Vendredi 1er.*	*Du Samedi 2.*
Actions des Indes.	an. / 1e. ap. / 2e. ap.	900
Emprunts de la Compagnie.		437
Promeſſes de la Compagnie.		10 1/2 2m.
Actions des Fermes.	995	997 1/2
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.	5e. t. 11	8e. 9e. t. 11.
Duplicata de la troiſiéme.	92	
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		
Annuités.	435	435
Coupons d'Annuités.	87	87
Emprunt de 50 millions.	10	10
Colonies, 1759.	1758. Sept. 1 p c/c perte.	
Récépiſſé des Monnoies.		au pair. Prov.
Époques.		
Canada	32	32. 10m. 32 1/2
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p c/c		
A 3 p c/c ſur les Cuirs.	49	51. Rcé.
A 3 p c/c ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles Généralité de Paris.		
Tailles Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p c/c.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 1/4 au 1/2	56 1/4.
Londres.	30 7/8 1/4	30 13/16
Hambourg.	179	179 1/4
Madrid.	15 5	15 5
Cadix.	15 4	15 4
Livourne.	96 1/4	96 1/4
Lyon, *Rois.*	1/8 Bce.	1/8 Bce.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de* 24 ℔ *par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 3 ſols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DU *COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Mardi 11 Juin.

AGRICULTURE.

De METZ, *le* 3 *Juin* 1765.

ON diroit que cette Province eſt au moment de devenir intéreſſante par ſon agriculture. On voit avec la plus grande ſatisfaction pluſieurs perſonnes faire des efforts pour l'étendre & pour la perfectionner. Des Particuliers ont entrepris des défrichemens conſidérables, & ont procuré par ce moyen la ſubſiſtance à beaucoup de Journaliers. Ils ſeront dédommagés un jour des avances qu'ils ont faites; la libre exportation des grains leur en procurera des débouchés utiles. L'éducation des vers à ſoie avoit été regardée ici juſqu'à ces dernieres années, comme une choſe impoſſible; elle eſt aujourd'hui l'objet de l'occupation & des ſoins de beaucoup d'habitans de Metz. Ils ont fait des plantations de mûriers, dont les jeunes plants leur ont été fournis par M. l'Intendant, qui en a fait établir une pépiniere. Ces plantations ont bien réuſſi; & la ſoie qu'on a déja recueillie des vers nourris avec les feuilles de mûriers, a été jugée d'une très-bonne qualité par les Marchands. Ces premiers ſuccès ont fortifié le goût qu'on a pris pour ces ſortes d'établiſſements, & il y a lieu d'eſpérer que dans quelques années, cette Province pourra entretenir pluſieurs métiers, ſoit pour fabriquer des bas, ou des étoffes & des rubans.

DE PARIS, *le* 8 *Juin* 1765.

Nous avons entre les mains un Mémoire contenant le détail des expériences & des opérations faites pour établir des Prairies artificielles dans les montagnes de Franche-Comté, depuis le mois de Mai 1748, juſqu'au mois d'Avril 1765. Nous n'en ferons connoître ici que ce qui nous paroîtra de nature à intéreſſer nos Lecteurs.

Ces opérations & ces expériences ont été principalement faites dans le village de Courcelle, ſur la Métairie du Michet, & ſur celles de Mont-prouvoir & de la Chaux, tous endroits ſitués dans les montagnes de Franche-Comté, Bailliage de Beaume-les-Dames. On ſema, en 1748 au mois de Mai, dans un enclos tenant au Château de Courcelle, un journal de ſainfoin, avec de l'avoine. La terre avoit été labourée pluſieurs fois & bien fumée; le ſainfoin leva bien; mais les mauvaiſes herbes, & peut être l'avoine, l'étoufferent au point, qu'il n'en reſta que dix ou douze pieds.

L'année ſuivante, on ſema, au mois de Septembre, dans le même enclos un journal de trefle avec du bled qui leverent bien; mais au mois de Juin ſuivant il ne reſtoit pas un pied de trefle. En 1750, on ſema dans le même enclos un journal de luzerne, ſans aucun mêlange, les mauvaiſes herbes l'étoufferent, quoiqu'elle eût bien levé. On a fait dans les années ſuivantes pluſieurs eſſais de cette eſpece, qui n'ont pas eu beaucoup plus de ſuccès, quoiqu'on ait pris toutes les précautions néceſſaires pour réuſſir. Il eſt à remarquer que le peuple qui voyoit croître les mauvaiſes herbes en abondance & très-rapidement, s'étoit fortement per-

ſuadé que c'étoient elles qu'on cultivoit avec ſoin, & que juſqu'en 1764, époque de l'établiſſement en grand des prairies artificielles dans ces montagnes, il ne ſçavoit pas faire la diſtinction d'un pied de luzerne en fleur, d'avec un pied de ſainfoin auſſi en fleur ; enſorte qu'on peut dire que ces prairies artificielles y étoient abſolument inconnues.

Enfin, après pluſieurs tentatives qui avoient plus ou moins réuſſi, & qui avoient donné l'eſpérance d'un plus grand ſuccès ; après avoir fait faire de nouveaux inſtrumens plus expéditifs & plus convenables à ce genre de travail que ceux dont on ſe ſervoit auparavant, on choiſit parmi les habitans du pays ceux qui étoient les plus actifs, les plus intelligents & les plus inſtruits, pour les mettre à la tête des autres, & on opera en même tems au mois de Mai 1764, à Courcelle & dans les métairies du Michet, de Mont-prouvoir & de la Chaux. On fixa la journée de chaque ouvrier au prix ordinaire du pays.

On voit par les détails du Mémoire qui nous fournit cet article, qu'on a eu des difficultés ſans nombre à ſurmonter, qu'on a trouvé le ſecret de faire travailler une multitude d'ouvriers à des ouvrages très-pénibles, & de leur faire oublier leurs fatigues, en faiſant naître parmi eux une émulation qui les ſoutenoit, & qui leur inſpiroit à tous le déſir de ſe ſurpaſſer les uns les autres. Ce qu'il y a de bien ſatisfaiſant pour les Citoyens qui ont eu le courage d'entreprendre ces travaux, c'eſt qu'à la fin du mois de Septembre de l'année derniere il y avoit plus de cent journaux de terrein enſemencés en treſle, en luzerne, en ſainfoin & en rey-graſſ dans les différens endroits dont nous avons parlé, & que ces plantes y étoient très-belles & débarraſſées des mauvaiſes herbes. Les endroits enſemencés en navette, dans le même tems, forment une étendue de terrein plus conſidérable encore que la premiere, & donnent d'auſſi belles eſpérances. Les travaux ſe font cette année avec le même zele & la même activité.

MM. le Prince, freres, Bouverot & Compagnie, demeurants rue Coquilliere, à Paris, déſireroient trouver quelqu'un qui fût au fait de la fouille des terres & de la ſéparation des matieres, pour aller en Eſpagne à la tête des ouvrages d'exploitation de deux mines, l'une d'or & l'autre d'argent, pour leſquelles la Cour d'Eſpagne a accordé un Privilege.

Entre les différents engrais qui concourent le plus puiſſamment à fertiliſer les terres ; le fumier, ſans contredit, a été conſideré juſqu'ici comme un des meilleurs ; & comme les pailles en ſont la matiere premiere, chaque Propriétaire eſt ſinguliérement intéreſſé à ce qu'elles ſoient conſommées ſur les lieux : auſſi voit-on peu de baux à ferme paſſés par gens intelligents, dans leſquels le Fermier ne ſoit expreſſément tenu de faire manger, dans la ferme qu'il prend, les pailles & ſouvent les foins même qu'elle produit ; mais quel chagrin n'eſt-ce pas pour ceux qui connoiſſent le prix du fumier dans le même tems où ils prennent tant de précautions pour s'en aſſurer, de ſe voir enlever annuellement le dixiéme de leurs engrais par les décimateurs ou les fermiers, qui, ſans réfléchir aux ſuites qui en réſultent pour leur dixme même, & ſéduits ſeulement par l'appas momentané d'un prix plus avantageux, exportent & vendent dans des Paroiſſes étrangeres, les pailles qu'ils ont dîmées ſur ces Propriétaires. Nous en voyons un ſi grand nombre attribuer à cette cauſe la diminution ſucceſſive de leurs récoltes, qu'il nous a paru intéreſſant de rechercher, s'il exiſtoit quelque loi qui eût pourvû à cet inconvénient ; & nous trouvons que le Parlement de Normandie a ſur cet objet une Juriſprudence fort ſage ; & la voici :

1°. Les décimateurs ou leurs fermiers ſont obligés d'engranger les pailles dans les Paroiſſes où ils levent la dixme.

2°. D'en fournir aux Paroiſſiens par préférence, ſans pouvoir les vendre à des étrangers, qu'autant que ceux-là n'en ont pas beſoin.

3°. Il n'eſt pas permis aux Curés d'y mettre un prix arbitraire ; & ces Paroiſſiens ne peuvent, de leur côté, les forcer de les leur vendre à trop bas prix.

Il ſeroit peut être à déſirer qu'un reglement auſſi réfléchi, auſſi utile, & que certaines Provinces, particuliérement celles dont le ſol eſt marécageux, voudroient voir établi chez elles, pût s'étendre à tout le Royaume, & devenir une loi générale.

COMMERCE.

DE LONDRES, *le* 31 *Mai.*

Samedi dernier 25 Mai, le Commiſſaire du Vaiſſeau le *Lord Anſon*, commandé par le Sieur Chick a apporté à l'Hôtel de la Compagnie des Indes la nouvelle, que ce Vaiſſeau étoit arrivé à bon port de Bombay aux Dunes, & que l'on attendoit inceſſamment le *Boſcawen*, de qui il ne s'étoit ſéparé qu'à la hauteur de Falmouth.

On dit qu'on a reçu avis Mardi dernier 21 Mai, que le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes l'Amiral Pocock, Capitaine Riddie, dont on n'avoit point eu de nouvelles depuis long-tems, eſt en route pour revenir, & on l'attend vers le milieu du mois prochain.

L'Anſon, venant de Bombay, & le Boſcawen venant de Bengale, ont apporté, entr'autres marchandiſes, 913, 400 ℔ de café, 12, 800 ℔ de ſoie crûe, 67, 500 ℔ de bois rouge, & 622, 600 ℔ de ſalpêtre.

La Frégate le *Séaſorl* eſt arrivée le 22 à Plimouth, de Madraſſ. Elle avoit mis à la voile avec le *Weymouth* & le *Panther*; mais elle les a quittés à la hauteur des Iſles Oueſternes.

Il eſt arrivé le 23 au Nore un Vaiſſeau chargé de 1100 quarters de froment, qui attend l'ouverture du Port de Londres.

On attend auſſi pluſieurs Vaiſſeaux Hollandois & Flamands, chargés de grains, qui doivent délivrer leur cargaiſon la ſemaine prochaine; ce qui fait penſer que le prix du pain diminuera encore.

Le 27 le froment s'eſt vendu 40 à 45 ſchellins le quarter; la drêche, 22 à 26; le ſeigle, 20 à 21; l'orge, 16 à 18; & l'avoine, 13 à 18.

Il y a pluſieurs paris conſidérables que le Peck de pain de froment, que l'on paye actuellement 2 ſ. 8 d. ſera réduit avant la fin du mois prochain, à 1 ſ. 10 d. & le pain de ménage à proportion.

Il n'y a perſonne qui ne ſoit ſurpris que, tant que le pain a été à un haut prix, l'on n'ait point obligé les Boulangers de Londres à faire du pain de ménage, & même une ſorte de pain bis qui a autant de ſubſtance que le blanc, & que le pauvre auroit eu à moitié meilleur marché. Quand le pain blanc eſt ſi cher, quelle néceſſité y a-t'il que les pauvres de Londres en mangent? Pluſieurs milliers d'habitans de la campagne ne conſomment que du pain bis, & ne s'en portent pas plus mal.

Il entra encore hier dans la Tamiſe pluſieurs Vaiſſeaux chargés de bled qui ont été expédiés de Flandres: il y en a 1100 quarters du Port de Dunkerque.

Il eſt arrivé de Hambourg à Dublin un Vaiſſeau chargé de 800 barriques de froment: on en attend tous les jours pluſieurs de ce même Port & de Dantzick qui doivent être chargés de la même denrée.

Il a été enregiſtré à la Douane le 23 les articles ſuivants d'importation & d'exportation.

Importé: 17, 306 galons d'eau-de-vie; & 5, 650 ℔ d'indigo de Dunkerque; 30, 000 ℔ de cendres gralévées, de Hambourg; 15 tonnes de vin de Portugal; & 18 tonnes de bois de teinture de la Jamaique.

Exporté: 200 quarters d'avoine, 200 dito de féves pour Montſerrat; 4, 127 ℔ d'indigo, 141 quintaux d'étain pour les Ports de la Mer Baltique; 40 quintaux de plomb, 1, 200 piéces d'étoffes, & 240 douzaines de bas pour Bilbao.

DE BORDEAUX, *le premier Juin* 1765.

Il eſt arrivé ici du 24 au 29 du mois dernier cinq Bâtimens de nos Colonies: trois viennent de la Martinique, le *Saint-François*, Capitaine Pevrieu; le *Fidele-Guillaume*, Capitaine Dutour; & le *St. Nicolas*, Capitaine Vincent. Ils apportent 262 barriques, 14 tierçons, 8 quarts de ſucre terré; 23 barriques, 2 tierçons dito tête; 33 barriques dito brut; 6 barriques 142 quarts, 96 tierçons, 3 ſacs, 1 baril, 1 futaille de café; 6 caves de ſirop; 10 barils de gingembre; 1 quart, 10 tierçons de cacao; 9 balles de coton; 1 caiſſe de vin d'orange.

Le quatriéme vient de la Guadaloupe, & le cinquiéme du Cap. Celui de la Guadaloupe apporte 15 barriques de ſucre tête; 214 barriques, 7 tierçons, 15 quarts dito terré; 108 barriques dito brut; 8 barils, 9 barriques, 24 quarts, 1 ſac, 17 tierçons de café; 59 barils, 9 ſacs de gingembre confit; 11 balles & 4 ballots de co-

ton : celui du Cap apporte 56 barriques, 4 quarts de ſucre terré ; 5 barriques, 16 barils, 11 futailles, 4 quarts, 1 ſac de café ; 1 barrique, 1 baril, 1 quart d'indigo; 1 grenier de bois de Gayac ; 2 quarts de caret; 1 cave de ſirop; 3 barils de confitures.

Il eſt auſſi arrivé dans le même eſpace de temps, 15 Bâtiments étrangers, dont il y en a quatre qui viennent d'Irlande, deux de Bilbao, & les autres de Hollande & des Ports de la mer Baltique. Ils ont apporté 148 fréquins, 4 demi-fréquins de beurre; 1246 barils de bœuf; 5 ancres de langues dito ; 1 grenier de charbon de terre ; 7749 planches de ſapin & 8 quarts de 10 pieds ; 900 & 3 quarts dito bouts de 4 pieds ; 300 dito de 4 à 5; 600 & 1 quart dito de 31 à 32 pieds ; 300 & demi dito de 26 à 27 pieds; 1 demi-cent dito de 13 à 14 pieds; 50 dito de 15 pieds; 184 dito de 12 pieds; 88 cent & un tiers dito de 8 à 10 pieds ; 8 poutres de ſapin de 30 pieds; 8 planches de chêne de 30 pieds; 1 vergue de 35 pieds ; 32 petits mâts de filadiere ; 115 avirons ; 144 barres de guindeau ; 24 ſecoues 394 manches de gaffe; 58 ſoliveaux de 15 à 20 pieds ; 97 dito de 10 à 14 pieds ; 131 dito de 10 à 11 pieds ; 40 tonneaux de faux ; 80 barils de fer blanc, petit modele ; 1 tonneau de clincaillerie ; 3 barils d'azur commun; 5 tonneaux de faucilles ; une futaille, 2 barils de cuivre en platine ; 1 fond de chaudiere ; 3 futailles de cuivre ; 10 torches de fil de laiton ; 7 barils de fer noir petit modele ; 1 dito de fer double ; 49 barriques de vuidanges à vin ; 13 milliers & demi, 3 quarts & 3 trente-deuxiémes de merrain à barriques; 781 quintaux de fer en barre ; 70 balles de chanvre en rame; 4 futailles de lin en rame; 2 commodes & 4 encoignures de ſapin ; 1300 fromages ; 30 barriques de bierre ; 36 barils d'acier ; 1 caiſſe de thé ; 2 futailles de marchandiſes; 1 coffre de droguerie.

Prix des denrées de L'AMERIQUE.

Marchandiſes au cent.

Sucre, premiere ſorte, 58 à 60 ℔ ; dito ſeconde ſorte, 54 à 56; dito troiſiéme, 50 à 52 ; dito blanc, commun, 46 à 48 ; dito petit, commun, 40 à 42 ; dito brut de Leogane, 33 à 35 ; dito du Cap, 32 à 33 ; dito de St. Louis, 28 à 30; dito de la Martinique, 22 à 24 ; coton de St. Domingue, 145 à 150 ℔ ; dito de la Martinique, 140 ℔ ; gingembre blanc 30 ℔ ; dito gris, 24 ℔ ; canefice, 16 ℔ ; ſirop de ſucre, 14 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Café de la Martinique, nouveau fin, 16 à 16 ß 6 ₰ ; dito marchand, 15 à 15 ß 6 ₰ ; dito vieux 13 à 14 ß ; café de St. Domingue, nouveau fin, 14 à 14 ß 6 ₰ ; dito marchand, 13 à 13 ß 6 ₰ ; dito vieux, 11 ß 6 ₰ à 12 ß ; dito inférieur, 11 ß ; gingembre confit, 30 ß ; citrons confits, 15 ß ; rocou, 24 ß ; cacao de Caraque, 42 ß ; dito de la Martinique, 13 à 14 ß.

Marchandiſes étrangeres, le cent.

Amidon, 22 ℔ ; fer aſſorti de Suede, 16 à 17 ; plomb en ſaumon, 24 ℔ ; fer blanc, 130 ℔.

Marchandiſes de France.

Eau-de-vie, bien demandée, 94 ℔ les 32 veltes; froment, de 10 ℔ 10 ß à 11 ℔ 12 ß ; ſeigle du pays, de 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ ; dito, venu par mer, de 6 ℔ 12 ß à 7 ℔ le boiſſeau.

Cours du Change.

Amſterdam, 56 $\frac{3}{4}$ à $\frac{11}{16}$; Londres, 31 $\frac{1}{4}$; Hambourg, 27 $\frac{1}{16}$; Paris, échu, $\frac{1}{2}$ p°. perte.

De NANTES, *le premier Juin* 1765.

Les Navires l'*Américaine* & la *Poſte*, Capitaines Yves Denis & Boiſſy, arrivés ici depuis peu, ont apporté 18 pieces & 22 demi-pieces d'huile d'olive ; 154, 546 ℔ de ſavon ; 72 ℔ de miel de Narbonne ; 4406 ℔ de manne ; 62 ℔ de térébenthine ; 110 ℔ & 12 milliers de bouchons de liége ; 4636 ℔ de verdet ; 870 ℔ de créme de tartre ; 430 ℔ de noix de gale ; 1625 ℔ de coton filé & 2080 dito en laine ; 1 caiſſe de pommade ; 3770 ℔ de jus de regliſſe ; 112 ℔ d'eau de ſenteur ; 990 ℔ de droguerie ; 40 ℔ de vermicelli ; 1296 ℔ de ſené; 308 ℔ de jalap; 776 ℔ d'amandes ; 564 ℔ de quina ; 3072 ℔ de laine lavée ; 4120 ℔ de bois de fuſtel ; 300 ℔ d'encens ; 560 ℔ de rocaille ; 720 ℔ d'écorces de citrons; 16,000 ℔ de craſſe de ſoufre; 1850 ℔ de ſoufre; 96 ℔ de câpres; 360 ℔ d'anchois; 760 ℔ de fleur de ſoufre; 10 pieds d'orangers; 1 jarre de riz ; 6 douzaines de

peaux de maroquin ; 7 demi-caiſſes d'oranges ; 2 barriques de liqueurs & 2 jarres vuides.

Les Navires le *Zephir* & la *Marie-Anne*, Capitaines le Roi & Millaud entrés auſſi dans ce port depuis quelques jours, ont amené le premier du Port-au-Prince & de Saint-Marc, & le ſecond des Cayes Saint-Louis ; 404 barriques, 47 quarts, 2 ancres de ſucre brut ; 1 ancre 1 quart dito terré ; 6 barriques, 1 baril, 6 quarts, 1 tierçon, 1 ancre d'indigo ; 8 futailles, 2 barriques, 29 quarts, 1 ſac & 1 caiſſe de café ; 73 balles de coton ; & 10 ℔ de gomme de Gayac.

Le *London*, Capitaine Goodwin, a amené de Londres, 12 futailles de couperoſe, & une machine à feu conſtruite en fer, & de différens métaux pour les mines de Montrelais ; l'*Etoile du Nord* a apporté de Uddevalde, en Suede, 6160 planches de ſapin de 6 à 7 pieds de long ſur un pouce d'épaiſſeur ; 500 demi dito ; 60 eſparts ; 4 barils de bray gras & 1 baril de goudron : le *Drommond*, Capitaine Hendery, a apporté de Corck 76 barils de bœuf ſalé & 888 cuirs verds en poil : le *Prince Guſtave Couronné*, Capitaine Nilſon Witzbohe, a amené de Suede 4900 planches de ſapin de 8 à 9 pieds ſur un pouce un quart d'épaiſſeur ; 108 demi-planches dito ; 153 eſparts ; 54 manches de gaffes ; 5 barils de goudron ; 6 barils de bray gras ; 7 barils d'acier ; & 5 caiſſes de grands clous : le *Jeune Roelof*, Mᵉ Pieters Meynders, a amené de Rotterdam, 259 barils de raves ; 50 groſſes de pipes ; 18 rames de papier ; 615 feuillards de fer ; 7 boucauts & barriques de ceruſe ; 13 balles de bois moulu ; 1 boucaut de girofle ; 1 boucaut de muſcade ; 57 buches de bois d'Inde ; 124 ℔ de ſel gemme ; 50 ℔ de borax gras ; 90 ℔ d'aloès cabalin ; 24 balles de poivre ; 4 futailles de garance ; 435 ℔ de mercerie ; 1 baril & 1 paquet de mercerie ; 1 batil & 1 paquet de fil de laiton ; 1 barrique de cuivre ; 270 ℔ de broſſes ; 2 barils de Meny. L'*Amitié* a amené de Hambourg, 2 barriques de potaſſe ; 1 caiſſe d'huile de vitriol ; 2 caiſſes de verres ; 2 barriques de jambons ; 810 ℔ de cuivre ; 1 baril de fer noir ; 12 pieces de bœuf fumé ; 2400 pieces de platilles : le *St. Joſeph* a amené de Dunkerque, 10 balles de lin cru ; 12 canons ; 4 pierriers ; 4 barils de boulets ; 1 jeu de moulin ; 12 quarts de nonante ; 2999 dames-jaunes de verre cliſſées.

L'*Anne Galeey*, Capitaine Kemp Pietershoop, pour Amſterdam ; la *Notre-Dame des Douleurs*, Capitaine Jean Dartaza, pour Bilbao ; la *Patronelle Cornelis* ; Capitaine Jacob Halbeck, pour Amſterdam ; l'*Eſpérance*, Capitaine Cornelis Vis, pour Middelbourg, ſont actuellement en charge.

Le Navire François le *Roi de Louangue*, Capitaine Thomas, Armateur M. Bertrand de la Clauſiere, eſt parti pour Guinée.

Les Navires étrangers, la *Marguerite* & *Roelina*, le *Saint-Ignace*, la *Notre-Dame de Begogne*, le *Saint Joachim*, le *Doux Nom de Dieu*, le *Saint Nicolas* & le *Saint Antoine de Pade* ſont partis, le premier, pour Amſterdam, avec de l'ocre, de la clincaillerie, de la toile, du café, du ſucre brut & terré & des pierres à fuſil : le ſecond, pour Londres, avec du froment : le troiſiéme, pour Ferole avec de l'étamine & du froment : le quatriéme, le ſixiéme & le ſeptiéme pour St. Ander, avec du froment : le cinquiéme, pour Liverpool, avec du froment.

Prix courant de quelques marchandiſes à la livre, poids de marc.

Indigo cuivré, de Saint-Domingue, 5 ℔ 5 ß ; dito mélangé de bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 10 ß ; dito violet pur 7 ℔ 10 ß ; dito bleu pur, 8 ℔ 10 ß ; dito en poudre, 7 ℔ ; rocou de Cayenne, 1 ℔ 4 ß ; cochenille criblée, 25 ℔ ; cacao de la Martinique, 12 ß ; morfil ou dents d'élephant, 3 ℔ ; caret, 10 ℔ 5 ß ; café Moka à l'entrepôt, 2 ℔ 10 ß ; dito de Bourbon jaune, 16 ß ; dito de la Martinique, petit grain verd clair, tare & trait, 1 p ℅, 15 ß ; dito de Saint-Domingue, idem 13 ß ; girofle, 10 ℔ 5 ß ; muſcade, 9 ℔ 5 ß ; canelle, 14 ℔ ; chocolat apprêté, trait 1 p ℅ 1 ℔ 6 ß ; dito apprêté à la canelle, idem 2 ℔ 8 ß ; cauris, trait 7 p ℅ 14 ß ; cire jaune de Bretagne, trait 1 p ℅ 1 ℔ 18 ß ; dito blanche, en tablette, idem, 2 ℔ 8 ß, baleine coupée, trait 1 p ℅ 6 ℔ ; fil de Bretagne idem, 1 ℔ 10 ß.

Marchandiſes au cent.

Canefice, ou caſſe des Iſles Françoiſes, tare, net, trait 1 p ℅ 30 ℔ ; jus de regliſſe en caiſſe, tare écrite, trait 1 p ℅ 47 ℔ ; ſucre ſeconde ſorte, 56 ℔ ; dito troiſiéme, 52 ;

dito quatriéme, 44; dito tête ou cinquiéme 36; dito brut, premiere ſorte, 32; dito ſeconde 30; dito 3e 28; dito quatriéme 25; ſirop melaſſe, 13 ℔; ſucre en pains de 4 & 6 ℔; en papier tare & trait, 3 p$\frac{o}{o}$ 84 ℔; beurre de Bretagne, 40 ℔, dito d'Irlande, 28 ℔; bois de campeche, trait 1 p$\frac{o}{o}$ 19 ℔; dito de Fernanbouc, trait 1 p$\frac{o}{o}$ 60 ℔; coton en laine de Saint-Domingue, tare & trait 6 p$\frac{o}{o}$ 155 ℔; dito de la Guadaloupe 145 ℔; dito de la Martinique 145 ℔; dito de Smirne 130 ℔.

Prix des aſſurances & du fret.

Pour aller au Cap, à la Martinique, à Léogane & aux Cayes Saint-Louis, 3 p$\frac{o}{o}$ d'aſſurances; 60 ℔ de fret par tonneau de 2000 pour les mêmes endroits; pour aller à Marſeille, 1 $\frac{1}{2}$ p$\frac{o}{o}$ d'aſſurances, 45 ℔ de fret par tonneau; pour Bordeaux, 1 $\frac{1}{2}$ d'aſſurances, 20 ℔ de fret par tonneau; pour Guinée, l'allée & le retour, 3 p$\frac{o}{o}$; pour Amſterdam, Rotterdam & Hambourg, 2 p$\frac{o}{o}$ d'aſſurances, 28 ℔ de fret par tonneau.

Cours du change le 31 Mai.

Amſterdam, 56 $\frac{1}{2}$; Anvers, 57; Londres, 30 $\frac{1}{8}$; Madrid, 15, 1; Cadix, 15; Paris à vue $\frac{1}{2}$ p$\frac{o}{o}$ perte.

De Metz, *le 3 Juin* 1765

Les étoffes qui ſortent des Fabriques des Trois Evêchés ſont des draps, des eſtamettes, des molletons & des flanelles. Les draps ne ſont ourdis qu'en 14 & 15 cent fils, & ils ont une aune de large au retour du foulon. Les Fabriquants ne peuvent faire paſſer en France ces différentes étoffes, cette Province étant reputée étrangere, ni dans les autres pays à cauſe des droits trop conſidérables qu'ils ſeroient obligés de payer. En ſorte que la vente en eſt reſſerrée dans l'intérieur de la Province.

Les Fabriquants ont fait des efforts pour obtenir plus de liberté pour la vente de leurs marchandiſes, & on eſpere qu'ils ſeront écoutés, parce que les perſonnes en place connoiſſent le prix de l'induſtrie nationale, & combien il eſt important d'ôter les obſtacles qui s'oppoſent à ſon progrès. Ces Fabriquants ſont actuellement en marché avec les perſonnes chargées de l'habillement des Troupes du Roi, pour une partie de draps qu'ils ſe ſoumettent de faire à 1600 fils de chaine conformément à l'échantillon qui leur ſera donné. Si cette fourniture a lieu, elle leur procurera un double avantage; ils ſeront occupés une partie de l'année, & ils auront une occaſion de chercher à donner plus de perfection à leurs draps. La laine qu'ils employent dans toutes leurs étoffes eſt du pays, & elle vaut depuis 22 ß juſqu'à 28 & 30 ß *la livre.*

Il s'eſt établi à Metz, depuis environ trois ans, une manufacture de mouſſelines, de toiles de coton & de fil, ſous la protection de deux Magiſtrats bien connus par leur zéle pour tout ce qui peut contribuer au bien général; elle porte le nom de M. Tabouillot, un des Entrepreneurs. Sa filature eſt déja une des plus conſidérables du Royaume. Elle fournit du travail à près de trois mille perſonnes des deux ſexes, & les Entrepreneurs, pour les encourager, accordent des prix à celles qui filent le mieux. Elle occupe 72 métiers, dont 52 pour les mouſſelines de toutes les eſpeces & 18 pour les autres toiles. Le blanc & les apprêts ont très bien réuſſi. Les Entrepreneurs ont ouvert leurs magaſins, après avoir obtenu la permiſſion du Conſeil de faire entrer leurs marchandiſes dans le Royaume, à condition qu'elles ſeroient marquées du plomb de l'Inſpecteur & accompagnées de ſon certificat viſé par le Directeur des Fermes de cette Ville.

Il eſt certain que la ville de Metz pourroit être une des Villes les plus commerçantes du Royaume à cauſe de ſa poſition ſur la Moſelle & de ſa proximité des Etrangers, ſi les habitans en général n'y dédaignoient pas un peu trop le commerce, & ſi on ſçavoit un peu mieux tirer parti des productions propres au pays.

FINANCES.

D'Amsterdam *le 24 Mai* 1765.

On négocie actuellement en cette ville un emprunt de quatre millions de florins pour la Cour de Copenhague, à quatre pour cent.

De Paris *le 8 Juin* 1765.

Offices vacants.

1°. L'Office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Bourges, taxé 2000 ℔.

2°. Celui de Procureur du Roi des droits

de sorties & d'entrées à la Châtre, taxé 1500 ℔.

3°. Le même en la Justice de Nérondé en Forez, taxé 1000 ℔.

4°. L'Office de Commissaire-Receveur des den. des saisies réelles du Duché de Vantadour, taxé 400 ℔.

5°. Celui de Procureur du Roi en la Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts de Montlhéry & Gruerie de Séquigny, taxé 1200 ℔.

6°. De Commissaire aux saisies réelles d'Abbeville, taxé 500 ℔.

7°. Celui de Prévôt-Juge ordinaire en la Prévôté Royale de Frouilloy, taxé 2000 ℔.

Résultat des opérations faites pendant le mois de Mai dernier, en exécution de l'Edit du mois de Décembre 1764.

Nombre des effets & contrats représentés antérieurement au mois de mai, ci. . . . . 254,219.

Nombre de ceux représentés pendant ledit mois. . . 70,385.

Capitaux des effets & contrats représentés antérieurement au mois de Mai. . 419,998,073 ℔ 16 s. 10 d.

Capitaux de ceux répréſentés pendant ledit mois. 223,147,217 ℔ 10 s. 3 d.

Total des capitaux desd. contrats & effets. . 651,642,291 ℔ 7 s. 1 d.

Etat des Effets au Porteur rapportés pour être convertis en Contrats.

Nombre des effets rapportés antérieurement au mois de Mai.	5,740.
Nombre de ceux rapportés pendant ledit mois. . .	2,123.
Total.	7,863.
Nombre des contrats demandés antérieurement au mois de Mai.	242.
Nombre de ceux demandés pendant ledit mois. . .	163.
Total.	405.
Capitaux des effets convertis en contrats antérieurement au mois de Mai. .	2,482,652 ℔
Capitaux de ceux convertis pendant ledit mois. . .	1,152,932.
Total.	4,635,584.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 24 du mois dernier, par lequel Sa Majesté voulant, pour l'encouragement du commerce des Colonies, étendre la même faveur à l'Orfévrerie, fabriquée dans la ville de Paris, qui sera envoyée dans lesdites Colonies, que celle qui avoit été accordée par les Arrêts des premier Août 1733 & 20 Juillet 1751, à l'Orfévrerie destinée pour les Pays Etrangers, a ordonné qu'à commencer du premier Juillet prochain, les droits de sortie du Royaume sur les vaisselles d'or & d'argent, & tous autres ouvrages d'Orfévrerie, fabriqués dans la ville de Paris seulement, & qui seront destinés pour les Colonies, seront réduits au tiers des droits qui se payent actuellement, & ne seront acquittés que sur le pied du tiers. A l'égard des droits de Marque & Contrôle, & vingtiéme d'iceux attribué à l'Hôpital Général, veut Sa Majesté qu'ils soient payés à l'ordinaire, mais que les deux tiers en soient rendus lorsque les acquits à caution seront rapportés déchargés au Bureau de la Douane, dans le délai de trois mois, du jour de leur date.

Paiemens des rentes sur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment. Juin.
Hargenvilliers,	1e.	L.	14
DeCourmont	18e.	M.	14
Baroy,	27e.	J.	14
De la Garde,	29e.	N.	14
Masson,	59e.	J.	10
De Chevillon,	53e.	M.	12
Nau,	41e.	P.	11
Gaultier,	8e.	P.	12
Meulan,	44e.	O.	12
Lallemand,	49e.	M tont.L perp.	12
Bouret,	17e.	M.	12
Hurel,	28e.	M.viag.L perp.	11
Pannellier,	63e.	M.	14
Labretaiche,	40e.	M.	12
Deschamps,	5e.	L.	14
Demontal,	46e.	M.	14
De la Charmotte	30e.	M tont.L perp.	14
Hurel,	28e.	M.viag.L perp.	11
Desplasses,	61e.	M.	12

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1765.	*Du Vendredi 7.*	*Du Samedi 8 Juin.*
Actions des Indes.	an. . . . . / 1e. ap. . . . 1192 ½ / 2e. ap. . . . 1392 ½	. . . . . / 1192½. . . . . / 1395 . . . . .
Emprunts de la Compagnie.	. . . . .	444 . . . . .
Promesses à 5 p ⅌.	. . . . .	11 . . . . .
Promesses à 4 p ⅌.	35	35 . . . . .
Actions des Fermes.	995	995 . . . . .
Lots de la troisiéme Loterie.	5e. t. 16. 8e. 16 ½ . . . / . . . . . /	8e. t. 16 ½. . . . . / 12e t. 21 ½. 13e t. 26½ . . / . . . . .
Amortissement.	8.	7 ¾ . . . . .
Deux sols pour livre du Dixiéme.	. . . . .	7 ¾ . . . . .
Annuités.	445	444. . . . .
Coupons d'Annuités.	88½	88 ½ . . . . .
Emprunt de 50 millions.	14 ½ 15. 2m. 15¼ 3m. . .	14 ¾ 15. 2m. 15 ¼ 3m. . .
Colonies, 1759.	. . . . .	16 ½ . . . . .
Canada	33 ½ 34. 10m.	34 10m. . . . .
Époques.	7e. 11	8e. 16 ½ . . . . .
CONTRATS.		
Sur la Ville.	46 à 47	. . . . .
A 4 p ⅌	. . . . .	. . . . .
A 3 p ⅌ sur les Cuirs.	. . . . .	50 ½ . . . . .
A 3 p ⅌ sur les Postes.	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	10	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .
Bourgogne.	. . . . .	. . . . .
Sur le Clergé.	. . . . .	. . . . .
Tailles { Généralité de Paris. / Généralité de Province.	. . . . . /	. . . . . / . . . . .
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ⅜	56 ⅜ . . . . .
Londres.	31 ¼	31 ¼ à 5/16 . . . . .
Hambourg.	179 à 178 ¾.	178 ¾ . . . . .
Madrid.	15 5	15 5 . . . . .
Cadix.	15 2	15 2 . . . . .
Livourne.	97	97 . . . . .
Lyon, *Pâques*.	⅛ au ¼ Ben.	⅛ au ¼ Ben. . . . .

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DU *COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Samedi 8 Juin.

AGRICULTURE.

De LYON *le* 20 *Mai* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

LE ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Lyon, 15 ℔ 6 ß 3 ₰; à St. Etienne, 19 ℔ 9 ₰; à Montbriſon, 15 ℔ 11 ß 4 ₰; à Rouanne, 15 ℔; à Ville-Franche, 16 ℔ 10 ß 8 ₰.

De METZ *le* 21 *Mai* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Metz, 11 ℔ 16 ß 3 ₰; à Toul, 10 ℔ 14 ß 5 ₰; à Verdun, 10 ℔ 10 ß; à Sedan, 14 ℔ 14 ß; à Montmédy, 11 ℔ 13 ß 4 ₰; à Longwy, 11 ℔ 17 ß 9 ₰; à Thionville, 13 ℔ 1 ß 9 ₰; à Sarre-Louis, 13 ℔; à Vic, 9 ℔ 19 ß; à Sarrebourg, 11 ℔; à Phalsbourg, 12 ℔ 5 ß 4 ₰;

De LILLE *le* 24 *Mai* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Lille, 16 ℔ 13 ß 8 ₰; à Douay, 14 ℔ 16 ß 7 ₰; à Dunkerque, 19 ℔; à Bergues, 18 ℔ 1 ß 3 ₰; à Gravelines, 16 ℔ 12 ß 3 ₰; à Caſſel, 18 ℔ 1 ß; à *Bailleul*, 18 ℔ 11 ß 11 ₰; à Arras, 14 ℔ 15 ß 5 ₰; à St. Omer, 16 ℔ 9 ß 7 ₰; à Aire, 13 ℔ 17 ß 6 ₰; à Bethune, 16 ℔ 15 ß; à Bapaume, 14 ℔ 4 ß 2 ₰; à Hedin, 15 ℔ 7 ß 2 ₰; à St. Pol, 10 ℔ 14 ß; à St. Venant, 18 ℔ 10 ß.

De CAEN *le* 26 *Mai* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Caen, 14 ℔ 8 ß; à Bayeux, 12 ℔ 6 ß 2 ₰; à St. Lo, 15 ℔ 10 ß 2 ₰; à Carentan, 13 ℔ 5 ß 6 ₰; à Valognes, 13 ℔ 10 ß 8 ₰; à Coutances, 15 ℔ 3 ß 4 ₰; à Avranches, 11 ℔ 3 ß 4 ₰; à Vire, 12 ℔ 5 ß; à Mortain, 13 ℔ 4 ß.

De PARIS *le* 4 *Juin* 1765.

Il a été rendu il y a quelque temps un Arrêt du Conſeil d'État du Roi qui ordonne que les articles XV & XVII du tarif des droits de contrôle des actes des Notaires & ſous ſignatures privées, du 29 Septembre 1722, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; en conſéquence que les droits de contrôle des baux faits à moitié fruits ou par tiers, ſeront perçus ſur le pied de l'évaluation que les parties ſont tenues de faire dans leſdits baux, ſans fraude, ſous les peines portées par ledit article XVII du tarif, de la valeur, année commune, de tout ce qui doit revenir au Bailleur en fruits ou autres eſpèces, à quelque titre que ce ſoit.

Des lettres de Châlons-ſur-Marne annoncent qu'un incendie ſubit vient de réduire en cendres le Village de Valmy, ſitué dans le Dioceſe de cette Ville. Ce

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Village n'étoit preſque compoſé que de Laboureurs. Cinquante une maiſons, avec tous les grains & beſtiaux & tous les inſtrumens du labourage, ont péri dans les flammes;& il ne reſte plus aux malheureux Habitans, à la veille de la récolte, d'autre aſyle que des ruines.

Le ſieur Galimard, Architecte pour les jardins, gendre de feu M. Soyer, Fleuriſte de la Reine, & poſſeſſeur du dépôt des hyacinthes d'Hollande, donne avis aux curieux & amateurs, qu'inceſſamment la plus belle collection d'œillets va paroître en fleur dans ſon jardin; il a en outre tout ce qu'il y a de plus beau, tant en renoncules, ſemi-doubles brunes & claires, oreilles-d'ours Liégeoiſes, Angloiſes & Françoiſes, tulipes, anemones & autres belles plantes. Il demeure rue du Chemin vert, Fauxbourg St. Antoine, proche le Pont aux choux.

COMMERCE.

Du Cap *le* 13 *Mars* 1765.

Prix des denrées de la Colonie.

Le ſucre blanc y étoit à 65 & 70 ℔; le brut, à 35 & 32; le coton, à 185 ℔ le cent; le café nouveau, à 15 & 16 ß; l'ancien jaune, même prix; l'indigo à 7 & 8 ℔ la livre.

De Cette *le* 20 *Mai* 1765.

Il eſt entré ici depuis le 14 juſqu'au 18 de ce mois, 130, 738 ℔ de laine; 3000 ℔ de coton en laine; 390 d°. filé; 116 cuirs; 117 peaux de chevreuil en poil; 1250 ℔ de vieux clous; 52, 930 ℔ de ſucre brut; 734 ℔ d°. en pain; 2355 ℔ de caſſonade; 12, 020 ℔ d'alun, 1525 ℔ de cordaille; 114 pots de vin & de liqueurs d'Eſpagne; 768 ℔ de bray ou goudron; 3030 ℔ de ſavon; 10, 999 ℔ de cendre de Sicile; 42, 240 ℔ de riz; 1000 ℔ de ſoufre en canon; 334 d°. de fleur d°. 1171 ℔ d'arquifou; 15, 540 ℔ de rognures de papier; 15 ℔ de fleurs artificielles; 350 ℔ de confitures ſeches; 281 ℔ de faux & de pelles de fer; 4720 ℔ de bouchons de liege; 1250 ℔ de liege en planches; 5600 ℔ de cercles à tonneaux; 101, 000 ℔ de citrons; 470 ℔ de vermicelle; 4000 ℔ de jus de citron; 15, 734 ℔ d'huile d'olive; 50 ℔ de liqueurs; 1626 ℔ de cire jaune; 1795 ℔ de bois de fuſtel; 420 ℔ d'étoupe. Toutes ces marchandiſes ſont venues de Marſeille, de Gênes, de Catalogne & de Nice.

Il en eſt ſorti dans le même eſpace de temps, 18 muids de vin; 7373 verges d'eau-de-vie; 723 ℔ de liqueurs; 4762 ℔ de verdet; 725 ℔ d'huile d'olive; 800 ℔ de liege; 2845 liv, de tartre; 6 groſſes de parchemin; 175 liv. de peaux de lapin; 18 douzaines de paires de cardes; 225 livres d'amidon; 9000 livres de froment & 2200 liv. d'haricots. Ces différents articles ſont deſtinés pour Monaco, la Catalogne, Amſterdam, Roterdam, Marſeille, Nice, Stockholm & Petersbourg.

De Chateau-Roux *le* 23 *Mai* 1765.

Le Berry eſt en poſſeſſion de fournir les meilleurs chanvres & les plus excellentes laines du Royaume. L'émulation commence à ſe répandre parmi ſes Habitans, & on a lieu de croire qu'elle ne fera qu'augmenter par la ſuite. L'ancienne Fabrique d'étoffes, qui a été ſi long temps dans un état de langueur & de médiocrité, ſe perfectionne depuis que le Miniſtere a fait conſtruire des moulins à foulon, & qu'il a donné des encouragemens pour ranimer l'induſtrie des Fabriquants. Le Gouvernement ayant auſſi protégé l'établiſſement d'une manufacture d'étoffes à Château-Roux même; l'ancienne Fabrique fit de nouveaux efforts, & ſes draps acquirent en peu de temps une réputation qui en procura le débit. Il s'y fait actuellement cinq ou ſix mille pieces d'étoffes par an.

La nouvelle Fabrique fut d'abord mal dirigée; mais ayant été conduite depuis par M. de la Cour, habile homme, elle réuſſiſſoit au-delà de toute eſpérance, lorſque la mort l'a enlevé; & ſi quelqu'un d'eſprit ne ſe charge pas de la ſuite de cette entrepriſe, il eſt à craindre qu'elle ne tombe.

Les eſpèces de draps qui ſe fabriquent dans l'ancienne & la nouvelle manufacture, ſont des ratines. Les laines de la Province y conviennent beaucoup, parce qu'elles friſent d'elles-mêmes. Elles fabriquent auſſi l'une & l'autre des draps pour les Troupes & pour les Domeſtiques. Cette fabrication occupe, & tout le peuple de cette Ville, & celui de pluſieurs

chef-lieux circonvoisins où on a établi des filatures qui fourniſſent du travail aux enfants mêmes, & ce Pays jouit maintenant d'un bien-être qu'il ne connoiſſoit pas autrefois; mais les Entrepreneurs ont des vues plus élevées. Ils s'attachent à imiter les ratines d'Hollande.

Leur noble émulation s'eſt communiquée au Cultivateur, qui devenu certain de vendre ſes laines avec avantage, a conſidérablement augmenté ſes troupeaux, qu'il fait parquer actuellement, comme on fait en Eſpagne. C'eſt le vrai moyen d'en avoir de belles.

De Bayonne, *le 25 Mai 1765.*

Les navires l'*Aimable Marie*, Capitaine Maneſca, & la *Société*, Capitaine Jean Paſſema, ſont partis pour la Martinique.

Le navire Hollandois, la *Nouvelle Leuwarde*, Capitaine Alidert Sikker, eſt en charge pour Liſbonne, & partira dans le courant du mois de Juin.

Les lettres de Cadix marquent qu'il eſt péri trois Corſaires barbareſques ſur les côtes de Barbarie.

Il eſt ſorti de ce Port depuis le commencement de cette année, 38 mille conques de bled d'Inde pour les côtes d'Eſpagne & de Portugal, & on continue d'en charger pour les mêmes deſtinations.

Prix de quelques marchandiſes.

Les ſucres, premiere qualité, ſont à 62 ℔ 10 ß; d°. ſeconde qualité, à 58 ℔; d°. troiſiéme qualité, à 52 ℔ le cent; le cacao de Caraque eſt à 30 ß; d°. de Maragnan, à 16 ß 6 d.; le poivre, à 29 ß 6 d.: la canelle à 13 ℔ 15 ß: le café du Cap eſt à 11 & 14 ß; d°. de la Martinique à 16 & 17 ß la ℔.

Le vin de Grave ſe vend 40 à 42 ℔ la barrique: il n'a pas actuellement un grand débouché; parce que les vignes promettent beaucoup pour la vendange prochaine.

Cours du change le même jour.

Amſterdam $56\frac{5}{16}$; Londres, $31\frac{1}{16}$; Hambourg, $26\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{16}$; Paris à 60 jours $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$ perte, à courts jours au pair; Madrid, à 60 jours, 15. 5 à courts jours, 6 ß 6 d.; Cadix à 60 jours, 15. 4; à courts jours, 6 ß; Bilbao, 15. 6. 6; St, Sebaſtien, 15. 8; Pampelune, 15. 7. Les piaſtres ſont à 48 ℔ 10 ß le marc.

De Valenciennes *le 25 Mai 1765.*

M. Pottier, Intendant du commerce, dans la tournée qu'il fit dans le Hainaut quelque temps avant ſa mort, engagea le ſieur Dupuis, blanchiſſeur de batiſtes & de linons à Valenciennes, à blanchir des fils, à faire des dentelles. Celui-ci en ayant blanchi une certaine quantité, on trouva ſes fils d'une blancheur auſſi belle que s'ils avoient été blanchis à Anvers, où l'on a coutume de les envoyer. C'eſt ce qui a déterminé cette année les Manufacturiers de Valenciennes à en donner au ſieur Dupuis des parties conſidérables. Cette confiance des manufacturiers dans ſon habileté, lui a fait prendre le parti de conſtruire deux grands baſſins pour y recevoir une eau très belle d'une fontaine, dont les canaux ont été faits par ordre du Magiſtrat de cette Ville, qui ne perd point de vue tout ce qui peut contribuer au bien du commerce.

De Caen *le 26 Mai 1765.*

Il eſt entré ici depuis quelque temps pluſieurs bâtimens de cabotage; & il en eſt ſorti quelques-uns avec différentes marchandiſes pour des Ports de France.

Le navire Hollandois la *Proſpérité*, Capitaine Courlis, a apporté entr'autres marchandiſes de Roterdam, 550 ℔ d'acier; 50 d'aloès; 11 d'ambre; 2 ancres de navire; 1215 ℔ d'azur; 795 ℔ de bois d'Inde; 10 de borax rafiné; 25 de camphre; 130 de ceruſe; 25 de cinabre; 680 de colle forte; 3300 ℔ de garance; 10 de graine de choux; 970 d'huile d'olive; 3955 d'huile de poiſſon; 3900 de plomb en ſaumon; 13, 125 de poivre; 200 de ſucre rafiné.

De Nantes *le 29 Mai 1765.*

Les navires la *Sevre*, la *Syrene* & le *Zephir*, arrivés de St. Domingue, apportent 186 barriques, 4 quarts, 2 formes de ſucre terré & tête; 547 barriques, 23 quarts d°. brut; 79 futailles, 75 barriques, 106 quarts, 2 ſacs, 1 ancre de café; 37 barriques, 40 quarts, 2 ancres d'indigo; 96 balles & 8 ballots de coton; 98 cuirs ſecs en poil; 280 côtés de cuir

tanné ; une barrique 2 quarts, un ancre de vieux cuivre ; 42 madriers de bois d'Acajou, & 4 quarts de cacao.

Le navire la *Ville de Brême*, apporte de la Martinique 57 barriques, 9 tierçons, 2 quarts de ſucre terré & tête ; 30 barriques 11 tierçons, 23 quarts, un ſac de café ; 25 barriques, 16 tierçons, 4 quarts, 34 ſacs de cacao & une barrique de vieux cuivre.

On vient d'apprendre l'arrivée à Pimbeuf du Navire la *Marianne*, venant des Cayes St. Louis ; il a amené 200 barriques, 26 quarts, 2 ancres de ſucre brut, 2 futailles, un tierçon, 5 quarts, 2 ancres d'indigo ; 3 balles de coton & un quart de ſucre terré.

Des nouvelles venues de Cayenne apprennent que le navire le *Boulongne*, après avoir fait la traite des Noirs à la côte de Guinée, y avoit conduit 290 Negres qui y ont été achetés pour le compte du Roi. Le Capitaine de ce Vaiſſeau mande à MM. d'Aveloose & Meckenhauſer, ſes Armateurs, qu'il y avoit eu une révolte à bord de ſon Navire ; que pluſieurs Negres ont été tués, que 17 ont été bleſſés, qu'il reſtoit encore cinq de ceux-ci à vendre, & que deux autres s'étoient jettés à la mer.

De la Ferté-Bernard, *dans le Haut-Maine, le 29 Mai 1765.*

Cette Ville & ſes environs ont trois branches principales de commerce. La premiere eſt une manufacture de toiles en *groſſerie* de différentes eſpèces & couleurs, établie depuis quelques années par des Marchands Fabriquants. Le Pays en fournit les matieres premieres. Ces toiles ſe vendent pour les Troupes & pour les fournitures d'armée, pour les Iſles, pour Paris, Orléans, Rouen, Chartres, le Gâtinois, la Brie & autres lieux de l'intérieur du Royaume. Il s'en enleve au moins 20, 000 pieces par an pour ces différentes deſtinations.

Des bœufs gras, des porcs en grande quantité, des vaches & des geniſſes forment la ſeconde branche du commerce de cette Ville. Les bœufs & les porcs ſont conduits à Paris & à Chartres ; les vaches & les geniſſes vont dans la Brie & la Beauce ; & enfin la troiſiéme branche conſiſte en beurre, en œufs, en volailles & en gibier. Ces denrées ſont portées à Paris, où l'on envoye par an plus de 50, 000 livres de beurre. Tous ces différens articles de commerce ſont conduits au marché, qui ſe tient ici tous les Lundis de chaque ſemaine. Des Marchands viennent les y acheter des gens du Pays, & les font conduire à leur deſtination.

Si les chemins étoient praticables d'ici à Nogent-le-Rotrou, ce commerce deviendroit beaucoup plus conſidérable, & ſe feroit avec plus de facilité.

Il y a quatre foires par an dans cette Ville. Par une Ordonnance donnée par le Juge depuis un mois, elles ſe tiendront par la ſuite le premier Lundi des mois de Mai, de Juin, d'Août & de Décembre.

Du Havre *le 29 Mai 1765.*

Il eſt entré ici le 27 quatre bâtimens, venant, un de Cette, un de la Martinique, un de Newcaſtle & un de Marſeille.

Ces quatre navires ont importé 72 barriques 1 tierçon 2 quarts de ſucre terré ; 11 barriques 12 tierçons 18 quarts de café ; 3 ballots de coton ; 591 demi-caiſſes, 25 tierces caiſſes, 29 caiſſes de ſavon ; 135 pieces, 20 demi pieces, une caiſſe d'huile ; 36 balles de coton en laine ; 25 demi-caiſſes de ſoufre en canon ; 11 ſacs de noix de galle ; 12 balles de pierre-ponce ; 21 ſacs d'alun ; 12 caiſſes de ſuc de réglisſe ; huit caiſſes de pierres à faux ; quarante demi-caiſſes de citrons ; deux barriques de gomme de Barbarie ; 1 caiſſe de manne ; 1 barrique d'amandes ; 3 caiſſes d'eau de ſenteur ; 605 futailles, 46 caiſſes, 1 baril de vin ; une barrique, 1 baril de verdet ; une barrique, un baril de criſtal de tartre ; 3 balles de bouchons ; une caiſſe de ſirop ; 2 caiſſes d'eſprit de vin ; une caiſſe de proviſions ; une caiſſe de miel ; un grenier de liege ; 77 chaldrons de charbon de terre & 8 chaldrons de meules à Taillandier.

Le Negrier le *Prince Glaff*, Capitaine le Mire, vient d'entrer en rade ; il arrive des Cayes St. Louis.

Il eſt ſorti ces derniers jours quatre bâtimens. La *Ville de Leyden* va à Hambourg avec 75 barriques, un tierçon de ſucre terré ; 153 barriques, 38 tierçons, 90 quarts, 282 ſacs de café ; 9 barriques, 2 quarts d'indigo. Les autres ſont partis ſur leur leſt.

D'AMIENS *le* 30 *Mai* 1765.

Extrait d'une lettre écrite de cette Ville ſur le parere inſéré dans la Gazette du Commerce N°. 43.

» Je penſe que *Philippe* d'Amiens, ayant » donné copie à *Jean* de *Rheims*, de ſes » livres & du renvoi du billet & protêt, » il pourroit être ordonné à la requete » de *Philippe*, que *Jean* de Rheims don- » neroit au Greffier des Conſuls, après » ſerment pris de lui, communication » de ſes livres depuis le 16 Janvier 1764, » juſqu'à la fin dudit mois, pour y re- » connoître s'il auroit déchargé *Philippe* » du renvoi dudit billet, ou s'il l'auroit » remis à *Jacques* de Rheims, à l'ordre » duquel il a été fait, pour en avoir le » rembourſement; & qu'il pourroit de » même être pris communication du livre » & copie de lettres dudit *Jacques*, pour » voir s'il n'auroit point chargé quel- » qu'un de ſes commettans à Paris d'en » faire le recouvrement des héritiers de » la ſucceſſion de *Pierre* de Paris.

DE ROUEN *le premier Juin* 1765.

Il eſt entré dans ce Port du 15 au 30 Mai dernier les Navires ſuivants; ſçavoir, *Les deux Freres*, Capitaine Sierp Munkerns, d'Oſtende; celui de Ph. Maks, de Dunkerque; la *Nouvelle Société*, Capitaine Ary Vermeulen; celui du Capitaine Jacques Pamelin, de Charente; la *Dame Elizabeth & Sara*, Capitaine Jean Jacobs Ney, d'Amſterdam; la *Demoiſelle Anne*, Capitaine Davids Jacobs, d'Hambourg; le *Jeune Prince*, Capitaine Pieter Syoerds, du Treſmes; la *Notre-Dame des Anges*, Capitaine Ant°. Gelnturano, d'Oſtende; la *Fantaiſie*, Capitaine Th. Aram, de Londres; les *Deux Freres*, Capitaine Derck Roctofs Wiffer, d'Hambourg; la *Dame Cecille*, Capitaine Jooſt Janſen, de Workum; l'*Anne-Marie*, Capitaine Nils Sundmarck, de Stockolm; la *Forêt d'Orange*, Capitaine Martins Pyſter, de Dantzick; le *Saint-Pierre*, Capitaine Dominique Verhaage, de Dunkerque; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine Pierre Denis, de Bordeaux; l'*Aimable Société de Rouen*, Capitaine Jean-Baptiſte Petit, de Bordeaux; ceux des Capitaines Etienne Hervieu, de la Rochelle; François Cleret, de Nantes; & de Hendrick Slaap, de Rotterdam, ce dernier eſt venu ſur ſon leſt; les autres ont apporté 168 barils de mine de plomb; 12 barils de litarge; 9 pains de fromage; 3 futailles de colle; 11 pieces d'huile de grains; 2 barriques 2 mannequins & 2 balots de jambons; 1 caiſſe de pâte de cacao; 1 baril & 2 tierçons d'aniſette; 183 balles & ballots de coton; 5 greniers de cardines; 6 barriques de tartre; 1 baril d'écaille franche; 509 balles de laine de divers pays; 46 futailles, 56 tierçons, 3 quarts & 2 caiſſes d'eau-de-vie; 24 barriques de dégras; 3 futailles de cendre gravelée; 62 balles de poivre; 123 barils de morue; 12 ſacs de graine de lin; 24 balles de paſtel; 11 futailles & 1 tierçon de canefice; 10 futailles d'huile de terebenthine; 26 pains de reſine & bray; 2 boucauts de ſucre en pain; 2 barils d'écaille; 1 caiſſe d'oranges; 2 paniers de lampes de criſtal; 12 balles de lin; 14 futailles d'huile de lin; 33 futailles de couperoſe; 11 boucauts de potaſſe; 2 balles & 1 ballot de pelleterie; 2 barils de cornes à lanternes; 1 barrique de terre à pipes; 30 bouteilles d'huile de vitriol; 10 futailles de garance; 9 barils de vermillon; 1 balle de canelle; 1 baril de macis; 1 baril de muſcade; 1 baril de girofle; 1 baril de fil de fer; 3 futailles de plumes à écrire; 77 futailles de cire; 1 futaille, 2 barils & 4 caiſſes de ſoie de porc; 10 barils de ſandaraque; 1 baril de colle de poiſſon; 4 paniers de dents d'elephant; 2 tonneaux de nacre de perle; 2 barils de carret; 3 balles de Duvet; 6 ſurons d'amandes; 12 barriques d'huile de poiſſon; 1 paquet de baleine; 2 barils de ſoufre; 25 caiſſons de chandelle; 71 barils d'azur; 10 boucauts de faux; 1 baril de chicotin; ſept barils de fer blanc; 2 dito de fer noir; 4, 284 bottes de fil de laiton; 1 caiſſe, 33 feuilles & 20 fonds de cuivre; 3 barils de piment; 1 grenier d'avoine; 10 barils d'arſenic; 20 ſaumons de plomb; 16 boucauts d'alun; 10 blocs d'étain; 1 boîte de thé; un grenier de charbon de terre; 1 baril de ſafre; 2 barils & 1 paquet de viande fumée; 1 grenier de groiſil; 180 bottes d'acier; 4, 246 pieces de tôle; 20 barils de goudron; 1 baril de bray; 19 balles de plumes à lit; 208 cuirs ſecs en poil; 72 dents de morſil; 1 grenier d'ardoiſe; 2 greniers, 10 tonneaux & 2, 369 buches de bois de

teinture; 4 greniers de planches de ſapin; 16 futailles, 5 barriques, 84 barils, 39 caiſſes, 43 balles, 6 paquets de mercerie, clincaillerie, droguerie & épicerie.

D'Abbeville, *le 2 Juin 1765.*

Le commerce de cette Ville roule ſur le produit de ſes manufactures. Celle de de Mrs. Vanrobais, continue de ſe ſoutenir dans l'état de perfection où elle eſt parvenue. Elle a actuellement un ſi grand débouché, qu'à peine trouve-t-on aſſez de fileuſes pour fournir à la quantité des métiers montés. La manufacture des moquettes établie par le ſieur Homaſſel, à l'imitation de celle de la Flandre Autrichienne, & perfectionnée par M. Hequet petit-fils du premier, eſt d'autant plus précieuſe, qu'elle n'emploie que des matieres du cru de la Province, & qu'elle occupe une infinité d'Ouvriers qui y trouvent un travail continuel.

La Fabrique des baracans, des turquoiſes, des ſerges de Rome & de Minorque, a été portée au dernier point de perfection par les ſoins des Négociants qui en font le commerce. Elle eſt augmentée depuis quinze ans de plus de 300 métiers. Malgré la bonne qualité de ces étoffes, les Négociants ne peuvent les exporter chez les Etrangers en concurrence avec nos voiſins, parce que ceux-ci ont eu l'habileté de faire inſérer dans leurs traités avec les Nations étrangeres, les clauſes les plus favorables à leur commerce. Ils payent des droits beaucoup moins forts que nous ſur les étoffes qu'ils portent en Portugal & en Italie.

La Fabrique des toiles communes dans les Villages aux environs d'Abbeville, ne ſauroit être trop encouragée. Elle occupe pendant l'Hiver un nombre conſidérable de journaliers qui, ayant ſemé une portion de terre en lin & en chanvre, ont de quoi travailler & faire travailler leur famille pendant la ſaiſon, où les travaux de la campagne ſont moins fréquens. On ne peut trop encourager la fabrication de ces ſortes de toiles dans les Villages, mais peut-être ſeroit-il mieux que toutes les autres Fabriques qui employent des matieres étrangeres, & dont le produit s'exporte en partie hors de chez nous, fuſſent renfermées dans les Villes où il ſeroit plus facile de veiller à leur perfection.

Les Fabriques de damas fil & coton établies dans cette Ville, & celles des toiles de coton, des mouſſelines & des garats, méritent la plus grande attention, parce qu'elles occupent un grand nombre de perſonnes à la fabrication, & un plus grand nombre encore à la filature des matieres qu'elles employent.

Le commerce maritime qui ſe fait à Abbeville tombera avant qu'il ſoit peu de temps, ſi on ne vient pas à ſon ſecours. Il étoit autrefois très floriſſant; différentes circonſtances ont contribué à le faire déchoir. L'exportation des grains permiſe par une Loi de notre Monarque bienfaiſant contribuera à le relever, ſi on délivre cette nouvelle branche de commerce des embarras qui l'étoufferoient dès ſa naiſſance.

Les Négociants qui peuvent ſe livrer à ce genre de commerce, achetent dans les marchés des bleds qu'ils dépoſent dans leurs magaſins, en attendant le moment favorable pour les exporter. Lors de l'achat de ces bleds dans les marchés, ils ſont meſurés par des hommes qui ſe font payer; le Receveur de l'Engagiſte du Domaine perçoit un droit conſidérable; ſi un Négociant revend ces mêmes bleds à un autre Négociant, il eſt forcé de les faire tranſporter dans le marché & de payer une 2e fois les porteurs, les meſureurs & le Receveur de l'Engagiſte du Domaine, & ces mêmes bleds ſeroient-ils vendus dix fois, ils payeroient dix fois les mêmes droits & ſeroient ſujets aux mêmes frais. Il eſt difficile que le commerce du bled devienne floriſſant, tant qu'il ſera gêné par tant d'entraves, qui ne ſont cependant pas les ſeules qu'il éprouve.

Le Port de Saint-Valery, le ſeul que les Provinces de Picardie & de Champagne ayent pour le débouché de leurs denrées, ſe comble de jour en jour; & ſi on n'y remédie pas bientôt, il ſera impoſſible aux Navires d'y entrer & d'en ſortir. Il ſeroit facile d'en faire un autre ſur la Somme, où tous les Navires ſeroient en ſûreté. Il en réſulteroit un grand avantage pour les Négociants qui ne verroient plus leurs marchandiſes arrêtées en route dans le temps des baſſes marées.

FINANCES.

DE PARIS *le 4 Juin* 1765.

Par Edit du mois de Décembre 1764, il eſt ordonné qu'il ſera prélevé, à compter du premier Janvier 1765, un dixiéme ſur les rentes viageres ayant accroiſſement.

En conſéquence, & lors de la paſſation des quittances des tontines, *pour les ſix premiers mois* 1765, on doit avoir attention de n'y employer les arrérages que ſur le pied de la déduction du dixiéme, c'eſt-à-dire, que dans une claſſe où l'action eſt de 24 ℔, elle ne doit plus être conſidérée & portée dans la quittance que pour 21 ℔ 12 ß, celle de 30 ℔ pour 27 ℔, & ainſi des autres.

A l'égard des portions de 1765, appartenantes aux héritiers des rentiers décédés en ladite année, on obſervera la même réduction, non-ſeulement ſur les arrérages, mais encore ſur les accroiſſemens que l'on tirera ſur le pied de 1764, enſorte que l'accroiſſement qui, dans une diviſion, eſt de 10 ℔ 5 ß, ne ſera plus que de 9 ℔ 4 ß.

Il paroît depuis peu un Arrêt de la Cour des monnoies qui ordonne que l'Edit du mois de Février 1726, ſera exécuté ſelon ſa forme & teneur; en conſéquence, fait défenſes à tous Serruriers, Forgerons & autres Ouvriers travaillants en fer, de faire aucuns uſtenſiles, machines, balanciers, engins & outils ſervants aux monnoies, ou dont l'uſage ne leur eſt pas connu, qu'ils n'en aient préalablement obtenu la permiſſion en la Cour, à peine d'être déclarés complices des faux fabricateurs, & comme tels punis de mort.

Il a été rendu pluſieurs Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi; il y en a un qui porte un réglement pour la perception des droits de petit-ſel & de ceux des préſentations & défaut des cauſes entre Marchands qui ſeront jugées dans les Juriſdictions ordinaires.

Un autre ordonne le rembourſement ſur le pied du denier 25 des contrats à 3 pour cent ſur les cuirs, créés par les Edits de Mai 1760 & Juillet 1761, dans les cas où il y aura lieu à indemnité.

Un troiſiéme ordonne le payement des décomptes expédiés par les Tréſoriers de l'extraordinaire des guerres, en exécution des Arrêts du Conſeil des 2 Avril & 23 Octobre 1763.

Un quatriéme ordonne que les demandes & conteſtations nées & à naître, concernant la perception des droits rétablis & prorogés par les Edits & Déclaration des mois de Décembre 1743, Juillet 1756 & Février 1760, ſeront portées devant les Juges qui en doivent connoître, nonobſtant tous Arrêts à ce contraires.

Offices vacants.

1°. L'Office de Préſident au Grenier à Sel de Saux-le-Duc, dans le Reſſort du Parlement de Dijon, taxé 600 ℔.

2°. Celui de Médecin Conſeiller du Roi en la Ville & Reſſort du Préſidial de Vienne en Dauphiné, taxé 1100 ℔.

3°. Celui de Châtelain en la Châtellenie royale de Beauvoir, taxé 1000 ℔.

4°. Celui de Lieutenant ancien, alternatif & triennal en la Maîtriſe des Ports établis au Bureau forain de la Ville d'Arles, taxé 1500 ℔.

5°. Celui de Receveur des amendes en la Maîtriſe des Eaux & Forêts du Longwy & Sarre-Louis, transféré à Thionville, taxé 400 ℔.

6°. Ceux de trois Commiſſaires de Police à Sedan, taxés 800 ℔ chacun.

7°. Celui de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Toul, taxé 1100 ℔.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale Militaire s'eſt fait le 5 Juin en la maniere accoutumée. Les numéros ſortis de la roue de fortune ſont, 54, 15, 3, 51 & 85.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment. Juin.
Garnier,	9e.	L.	11
Marſollier,	14e.	R.	11
Detournieres	15e.	M.	11
Bonnet fils,	20e.	Toutes lettres.	11
Berthe,	24e.	M.	10
Billard,	32e.	Toutes l. Viag. L. perp.	10
Bonnet pere,	38e.	L.	10
Defays,	42e.	Toutes lettres.	11
Moliere,	51e.	L.	10
Maſſon,	59e.	J.	10
Filleul,	60e.	M.	11
Lallemand,	64e.	M.	12

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Juin 1765.	*Du Lundi 3.*	*Mardi 4.*	*Mercredi 5.*	*Jeudi 6.*
	an.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Actions des Indes. . .	1re. ap.	1190	1192	. . . . .
	2e. ap. . . 1390	1390	1390	. . . . .
Emprunts de la Comp.	444	444	444	. . . . .
Promeſſes à 5 p $\frac{0}{0}$ . .	. . . . .	11 $\frac{1}{2}$ 3m . . .	. . . . .	. . . . .
Promeſſes à 4 p $\frac{0}{0}$ . .	35	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Actions des Fermes. .	997 $\frac{1}{2}$	995	995	. . . . .
Lots de la 3e Loterie.	11e. 17 . . .	17	5e. 16. 6e. 16 $\frac{1}{2}$.	. . . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Amortiſſement. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ß p ℔ du Dixiéme. .	8	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Annuités.	. . . . .	. . . . .	445	. . . . .
Coupons d'annuités. .	88 $\frac{1}{2}$	88 $\frac{1}{2}$	88 $\frac{1}{2}$	. . . . .
Emprunt de 50 millions	14 $\frac{1}{4}$ 15 $\frac{1}{4}$ 34m .	14 $\frac{1}{4}$	14 $\frac{1}{4}$ 15 $\frac{1}{4}$ 34m .	. . . . .
Colonies, 1759. . .	. . . . .	16 $\frac{1}{2}$	16	. . . . .
Canada.	34. 35. 10m. .	34. 5m 33 $\frac{1}{2}$.	. . . . .	. . . . .
Époques.	6e. 11 $\frac{1}{2}$. . . .	5e. 11. 12e. 16 .	5e. 11 $\frac{1}{2}$ 12e. 16 .	. . . . .
CONTRATS.				FESTE
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p $\frac{0}{0}$.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p $\frac{0}{0}$ ſur les Cuirs. .	. . . . .	50	. . . . .	. . . . .
2 p $\frac{0}{0}$ ſur les Poſtes. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bretagne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Bourgogne.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Sur le Clergé. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Tailles. Gité de Paris.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Tailles. de Province.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CHANGES.				
Amſterdam.	56 $\frac{1}{4}$	56 $\frac{3}{8}$ . . .	56 $\frac{3}{8}$ . . .	. . . .
Londres.	31 $\frac{1}{16}$ . . .	31 $\frac{1}{4}$ . . .	31 $\frac{1}{4}$ . . .	. . . .
Hambourg.	178 $\frac{3}{4}$	178 $\frac{3}{4}$ . . .	178 $\frac{3}{4}$ . . .	. . . .
Madrid.	15 5 . .	15 5 . .	15 5 . . .	. . . .
Cadix.	15 2 . .	15 2 . .	15 2 . . .	. . . .
Livourne.	96 $\frac{3}{4}$	96 $\frac{3}{4}$ . . .	96 $\frac{3}{4}$ . . .	. . . .
Lyon, *Pâques*. . . .	$\frac{1}{8}$ Ben. . .	$\frac{1}{8}$ Ben. . .	$\frac{1}{8}$ Ben. . .	. . . .

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au C*
merce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur DUFRE
Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de le

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſo
feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.